

PRESENCES DU GRAND RABBIN

Vendredi soir : Min'ha / Maariv
Hekhal Haness

Samedi matin : Cha'harit
Maison Juive Dumas

Samedi soir : Min'ha / Séouda Chlichit et
cours: Hekhal Haness

HORAIRES DES PRIERES

		SYNAGOGUE BETH YAACOV	SYNAGOGUE DUMAS*
Vendredi 6 mars	Maariv *(chir hachirim 17h45)	18h00	18h00
Samedi 7 mars	Cha'harit suivi d'un kiddouch offert *Présence de Rav J. Toledano et Rav E. Ackermann Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 18h09) Maariv Au Revoir en toute simplicité pour Rav E. Ackermann	9h30 * 17h45 19h14 20h30	9h00 17h45 19h14
Semaine	Cha'harit Min'ha du lundi au vendredi Maariv du dimanche au jeudi Cha'harit dimanche et jours fériés	7h15 (lundi et jeudi) 8h00	7h00 13h30 19h00 8h00

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat

Min'ha suivi du cours et de Maariv

Rav Mikhaël BENDADMON

17h30 : Synagogue Hekhal Haness

« LA FENTE DU ROCHER : UNE
FENÊTRE SUR NOS FAILLES »

M. Ariel BENAROUSSE

17h45 : Synagogue Maison Juive Dumas

« VOUS DITES : FOUS DE D.IEU OU
DES D.IEUX....? »

Rav Eric ACKERMANN

17h45 : Synagogue Beth Yaacov

« COMMENT COMPRENDRE LA
RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ? »

En ligne



Cours par Zoom

Rav Eric ACKERMANN

le lundi 9 mars à 20h00

Réunion 981.500.7804 Code

CJ78QH

A VENIR

Dimanche 8 mars de 12h à 16h

Syn. Maison Juive Dumas

Fête de Pourim « La Jungle »

À 14h15 le Pourim Talent Show

Mercredi 18 mars

Apéro du Rabbin

Syn. Beth Yaacov / sur inscription

Cours hebdomadaires

Par Rav Mikhaël Benadmon

Dimanche, 9h00 à 10h00

Syn. Maison Juive Dumas

Commence ta semaine ParAcha

Etude hebdomadaire de la Paracha
de la semaine.

Mardi à 20h00

Syn. Hekhal Haness

ISRAËL: DES TEXTES

BIBLIQUES AUX QUESTIONS
CONTEMPORAINES.

NOS MEMBRES

Condoléances

A la famille de M. Mark Eleini décédé le 2 mars 2026. Il était le fils de Mme Flore Eleini, l'époux de Shoshana Eleini, le papa de Laura Eleini et le grand-père de Nathan Benouaich. Il était le frère de Angèle Tamman, Sylvia Fiss et Diana Krief.

Mazal Tov

A M. et Mme Daniel et Roberta Belfer, Sophie et Stella pour la bar-mitzva de leur fils et frère Raymond, le 5 mars 2026 à la synagogue de Beth Yaacov.

Kiddouch offert

A la synagogue Maison Juive Dumas par M. et Mme Edwin Arippol à la mémoire de leur oncle M. Léone Arippol z'l ben Mazal

Être juif, c'est être responsable

Imaginez que des fidèles se mettent à parler à la synagogue et se conduisent n'importe comment... nous ne verrons jamais, si j'ose dire, un rabbin prendre les rouleaux de la Torah et les jeter par terre ?! De surcroît, lorsque Moché brise les Tables de la Loi devant le spectacle dramatique du Veau-d'Or, ce ne sont pas les siennes qu'il casse, mais bien celles remises par D.ieu !!! Et après les avoir brisées, ces Tables uniques « gravées » par D.ieu, ne seront plus jamais réécrites par D.ieu... puisque les secondes seront gravées par Moché... Quel geste incroyable !!!

Outre toutes les questions que soulève cette tragédie unique du Veau-d'Or, nous rencontrons et à différents niveaux, la notion de responsabilité.

Rappelons que face à la décision de D.ieu d'exterminer tout le peuple d'Israël, Moché demande à D.ieu de l'effacer de la Torah si le peuple n'est pas pardonné.... Mais pourquoi serait-il condamné ? Moché n'avait pas participé à la fabrication du Veau-d'Or ? Peut-être a-t-il voulu s'appliquer à lui-même le grand principe des Sages : Quand un drame s'abat sur le peuple, ce sont ses dirigeants et ses maîtres qui sont frappés les premiers. Mais pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas su, à travers leur exemplarité et leur enseignement, conduire le peuple à un niveau de perfection tel qu'il ne mérite pas ces épreuves.

C'est sans doute pour la même raison que, lors d'un homicide involontaire, le meurtrier qui avait tué par inadvertance devait résider dans une « ville de refuge » jusqu'à la mort du Cohen-Gadol, du Grand-Prêtre. Quel est le rapport ? Nos Sages enseignent que sous le règne d'un Cohen-Gadol digne de sa fonction, D.ieu ne permet pas que survienne un meurtre dans le pays d'Israël, même involontaire !

Après la destruction du Veau-d'Or et la mort des trois mille personnes qui l'avaient défié, Moché remonte sur le Sinaï auprès de D.ieu, pour Le supplier de pardonner le peuple tout entier... Mais pourquoi ? Les coupables qui l'avaient adoré étaient tous morts ?! Quelle faute avait commis le reste du peuple ?

Moché aurait dû empêcher cette catastrophe. En effet, toute personne qui peut empêcher une faute et ne fait rien, est considéré comme responsable, en partie du moins, de cette faute. Nous n'avons absolument pas le droit de tourner le dos à notre prochain. Nous sommes tous solidaires !

Du reste, concernant Aharon, le frère de Moché, le Midrach nous enseigne que c'est après le meurtre de son neveu 'Hour et pour éviter sa propre mort, qu'Aharon décide malgré lui et pour faire patienter le peuple, de contribuer à la fabrication du Veau-d'Or. Mais a-t-on le droit pour éviter à d'autres de commettre une faute, d'en commettre une soi-même ?

Evidemment que la réponse est négative, puisque Moché a dû également prier pour son frère, contre lequel la colère de D.ieu s'était abattue.

Le fait qu'il ait été pardonné et qu'il ait conservé son poste de Grand-Prêtre ne prouve pas son innocence.

Appartenir au peuple juif, c'est être solidaire, quoi qu'il arrive. En Israël, en Suisse, ou ailleurs...

Être juif, c'est être responsable. Non coupable, mais **RESPONSABLE**.